

réelle. Le tracé est plus précis. Il suffit, par exemple, de comparer les dessins de la première ardoise dans les deux éditions : en 1989, on ne lisait que Vincentus (bien que déjà Vincentius ait été édité) et l'écriture apparaît maintenant plus anguleuse (par ex., le c de Vincentius et la barre des t). Le dessin de l'ardoise 20 est totalement modifié : plusieurs passages naguère invisibles peuvent désormais être lus. Les photographies, qu'on peut voir dans le second tome, ne sont pas toujours claires, mais compte tenu de la difficulté de fixer ce genre de document, elles sont très bonnes.

Enfin, — *last but not least* —, un riche commentaire accompagne cette édition : des pages passionnantes sont consacrées au contexte géographique et archéologique dans lequel ont été découvertes les ardoises (t. 2, p. 9-23), ainsi qu'à leur écriture (t. 2, p. 24-68). Les commentaires linguistiques et historiques qui faisaient l'une des richesses de l'édition de 1989 n'ont pas disparu : le contenu de chaque ardoise est désormais étudié dans les « observations » qui accompagnent l'édition, et les index regroupent par thèmes les faits linguistiques (t. 2, p. 176-183) et les termes juridiques, agricoles ou religieux les plus notables (t. 2, p. 183-187). Les autres index (lexical, thématique, toponymique, index des sources) permettent de profiter de l'extraordinaire richesse de ce corpus.

Il faut remercier I. Velázquez d'avoir mis à notre disposition, de façon si remarquable, cette documentation exceptionnelle. Nul doute que cette édition fera date dans les études wisigothiques.

Jacques ELFASSI

Direction des Archives de France, *La présence latine en Orient au Moyen âge*. Textes réunis par Ghislain BRUNEL, avec la collaboration de Marie-Adélaïde NIELEN, Paris : Champion, 2000, 157 p.

Né d'une rencontre entre des conservateurs d'archives et des historiens, ce petit livre extrêmement bien fait se présente sous la forme d'études de documents, qui ont servi de support aux communications d'une journée d'étude tenue le 27 octobre 1999. Nous en donnerons ici brièvement le sommaire avant de relever quelques points intéressants plus particulièrement la lexicographie : H.-E. Mayer (« Une lettre de sauf-conduit d'un roi croisé de Jérusalem pour un marchand musulman », p. 27-35), G. Brunel (« Les rois de France et l'Orient », p. 37-56), P.-V. Claverie (« Quelques éléments biographiques sur l'archevêque Gilles de Tyr, 1254-†1266 », p. 57-66), A. Demurger (« Pour trois mille livres de dette : Geoffroy de Sergines et le Temple », p. 67-76), M.-A. Nielen (« La succession de Champagne dans les chartes du royaume de Chypre », p. 77-94), F.-O. Touati (« Entre Orient et Occident : les archives de

Saint-Lazare de Jérusalem au Moyen âge», p. 95-129), B. Dansette («La confrérie du Saint-Sépulcre en la grande rue Saint-Denis à la fin du Moyen âge : une confrérie de palmiers?», p. 131-141). Ces études sont accompagnées d'une introduction historiographique de M. Balard, et d'une conclusion de J. Richard sur les modalités de la présence franque en Orient.

Les textes publiés en annexe de chaque communication, traduits, et parfois reproduits en planches photographiques dans le cahier central, sont en général inédits ou peu accessibles, et proposent souvent un vocabulaire intéressant. On relèvera par exemple dans la charte du roi Baudouin III de Jérusalem, datée d'entre 1156 et 1163, le terme *galeator*, désignant un patron de bateau. De fait, cette occurrence paraît bien être l'une des plus anciennes mentions du terme, les fichiers du Comité Du Cange n'en recensant que deux exemples, l'un de 1168, l'autre de 1180. On notera également *aissinus*, terme désignant quatre hectares de terre ; il figure dans un acte de Raoul de Resson, donné à Acre en 1192 (*Deo et domui milicie Templi viginti aissinos terre in perpetuam helemosinam tribui*). On relèvera enfin dans cette même charte, coquille de scribe?, la formule *mea prospera voluntate*, là où l'on attendrait plutôt *mea propria voluntate*. En 1234, Alix de Chypre renonce solennellement à ses droits sur les comtés de Champagne et de Brie, ce qui nous est attesté par une charte où se rencontrent des formules extrêmement originales comme ces *littere confirmatorie*, «lettres de confirmation» (*confirmatorius* n'est attesté comme adjectif que depuis l'extrême fin du XII^e s., et dans un tout autre contexte puisque le mot sert chez Étienne de Tournai et Pierre le Chantre à préciser l'imposition qui fait suite au baptême); ou encore la formule *sine meo ponendo*, déformation probable de *sine me opponendo*. On relèvera enfin le curieux *aquotari*, dans l'expression *litteris aquotari* (mélecture par un scribe de *litteris accomodari*?), que l'on rencontre dans une donation de 1182-1234 (archives de Saint-Lazare de Jérusalem), acte qui n'est plus connu que par un vidimus de 1449.

Anne GRONDEUX

R.B.C. HUYGENS, *Ars edendi. Introduction pratique à l'édition des textes latins du moyen âge*, Turnhout : Brepols, 2001, 84 p.

Ars edendi est un petit livre dynamique où l'on trouvera une foule de conseils, adressés en principe à l'intention des débutants mais que chacun aura évidemment profit à relire. Y sont abordés des thèmes aussi variés que centraux pour l'édition des textes médiévaux : l'intérêt de la connaissance du contexte culturel (connaissance en particulier de la Vulgate, de la liturgie, de la littérature latine antique), le choix des textes à éditer, les techniques d'édi-